

PAR COURRIEL

Le 29 avril 2020

Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse
N./d. : A1920-082

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information reçue le ou vers le 3 mars 2020, visant l'obtention des renseignements suivants;

- Copie de tous les documents d'ententes intervenues entre:

le CISSS de Laval et/ou le CLSC du Marigot

et

l'agence d'hébergements R.L.C.P.P.A. (Regroupement de Chambres et Pensions Pour Personnes Âgées, devenue le C.A.S.A. (Carrefour pour Aînés Semi-Autonomes).

Vous trouverez ci-joint les documents que détient le CISSS de Laval et qui sont susceptibles de répondre à votre demande.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Émilie Grenon, avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

p.j. (2) Contrat_Entente de service et courriel fin d'entente